



HAL
open science

Le contrôle et l'acte analytique

Carlos Henrique Kessler

► **To cite this version:**

Carlos Henrique Kessler. Le contrôle et l'acte analytique. Oxymoron, 2011, Contrôle Supervision, 2. hal-03650467

HAL Id: hal-03650467

<https://hal.science/hal-03650467>

Submitted on 25 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le contrôle et l'acte analytique

Carlos Henrique Kessler

Psychanalyste, Membre de l'Association Psychanalytique à Porto Alegre (Appoa - Brésil); Docteur en Théorie Psychanalytique (UFRJ); Enseignant au Département de Psychanalyse et psychopathologie de l'Institut de Psychologie (IP) à l'Université Fédérale de l'État de Rio Grande do Sul (UFRGS) à Porto Alegre, au Brésil; Directeur du Centre de Consultation Psychologique (Clinique-École de l'IP-UFRGS); Organisateur de "Tramas da Clínica Psicanalítica em Debate" et auteur de divers articles dans ce domaine.

Quand on cherche à étudier la thématique de la formation psychanalytique, on y retrouve des propositions inquiétantes de Lacan. D'ailleurs, il est notoire qu'il a déclaré qu'il ne connaissait que des formations ... de l'inconscient.

Lors de la conférence de clôture du 9e Congrès de l'École Freudienne de Paris sur la transmission, il expose que celle-ci serait inexistante (LACAN, 1995). Mais, dans ses propositions moins dures, Lacan suggère que c'est la castration qui est transmissible. Dans ce cadre, nous essayons d'apporter quelques éléments sur le contrôle - que nous étudions depuis les dernières années (KESSLER, 2009).

Ce texte porte sur une étude menée dans le cadre de la préparation de mon doctorat (sous l'orientation de ma directrice de recherches Anna Carolina Lo Bianco) et du stage à l'université Paris VII (sous l'orientation du Pr. Christian Hoffmann). Il a été élaboré dans le PPG en Théorie Psychanalytique de l'université fédérale du Rio de Janeiro (UFRJ), avec le soutien de CAPES-Picdt et CNPQ-SWE.

Quelques points à propos du contrôle

Comme on le sait, le contrôle est un des trois points sacrés considérés comme indispensables à la formation et à la pratique psychanalytiques. Malgré cela et de façon surprenante, le contrôle n'est pas tellement abordée théoriquement, en tout cas pas en proportion de son importance théorique et clinique. Le contenu bibliographique que nous avons pu trouver a été dans sa majorité produit dans le contexte de tables rondes et d'événements de ce genre, ce qui conduit à d'autres écrits. Voici, donc, comment ce thème se présente d'après Freud, Lacan et d'autres auteurs.

Freud et son entourage

Le terme « contrôle » (kontrolle, en allemand) est introduit pour la première fois par Freud (1919/1976) dans l'article sur l'enseignement de la psychanalyse dans les universités. On y rencontre aussi la formulation du trépied consacré de la formation psychanalytique. Plusieurs auteurs ont situé l'origine du terme « contrôle » dans des

rapports informels (Breuer rapportait son travail à Freud ; celui-ci décrivait à Fliess le déroulement de ses séances de psychanalyse et prenait des réunions les mercredis avec des disciples ; Jung, dans ses correspondances avec Freud ; le traitement du petit Hans conduit par le père interposé). Cela pourrait continuer jusqu'à nos jours. L'analyste demanderait toujours l'écoute de son acte à un autre. Freud aurait introduit la notion de formation plus proche de l'idée d'une interrogation, d'une critique de soi (pour mettre l'accent sur l'analyste en tant que sujet et proposer comme solution l'analyse du propre analyste), que de la notion de modèle qui a fini par prévaloir. Le point cible serait, d'une part, le maniement du transfert. D'autre part, une question se serait posée : comment l'analyste se porte contre le transfert, vu qu'il émerge en tant que sujet dans l'acte analytique.

En 1927, Hélène Deutsch expose que le contrôle a été une importation d'une pratique suivant le modèle médical, ce qui rendrait possible une expérience pratique avec des patients sous la direction et l'enseignement d'un professeur, même si cela excluait la présence du patient lui-même. Cela indiquerait la position paradoxale de la double tâche imposée aux psychanalystes didactiques – thérapeute et professeur – et pointait une autre difficulté de travailler avec un contrôlé qui n'est pas transparent, en interposant un obstacle à quelque but « d'analyser un patient invisible » (DEUTSCH, 1960/2001, p. 69).

C'est à partir de la fondation de la polyclinique de Berlin que le contrôle est considérée comme nécessaire aux nouveaux analystes. En 1925, lors du congrès de la IPA, Max Eitingon reprend ce sujet et l'établit comme une pratique obligatoire. En 1930, la publication du rapport de l'institut de Berlin (COLONOMOS *et alli*, 1985) amène l'IPA à normaliser et à bureaucratiser la formation de l'analyste. Ceci inverse le processus : dans son origine, le contrôle était une demande de l'analyste de rendre compte de son acte, après cela, il passe à prendre comme référence le discours médico-universitaire (dans cette forme de la bureaucratie institutionnelle). D'un autre côté, Lacan, à la fin des années 40, se battraient contre ces normes. En effet, il propose la distinction entre l'ordre psychanalytique de l'ordre institutionnel. En plus, Leclaire (1991) distingue trois courants de la pratique du contrôle. Développé à Berlin, l'un d'eux suit le modèle médical, ainsi qu'il est un axe de référence de l'IPA. Il est censé permettre d'éviter les erreurs cliniques. L'autre position se penche sur le modèle de Budapest. D'après ce courant, le contrôle est considéré comme une suite (sous une différente allure) de l'analyse. Ainsi, aperçoit-on deux conceptions opposées : celle-là présente le contrôle d'une analyse, tandis que celle-ci expose l'analyse du candidat en contrôle. Les études de Lacan et de ses élèves apportent de l'inspiration au débat, car, si la passe est le moment de bascule où l'on fixe la naissance du désir de l'analyste comme désir, le contrôle permettrait d'observer la condition sous laquelle ce désir est mise en place.

Lacan et ses commentateurs

D'après Lacan, le contrôle s'imposerait au praticien par les effets de sa propre analyse. Le sujet ne serait plus aliéné dans les normes préétablies et il s'imputerait la responsabilité pour prendre les risques de sa pratique.

Le 1er décembre 1975, dans l'amphithéâtre de l'université de Columbia, Lacan inscrit le terme « super-audition » en contrepoint de l'expression « supervision ». En

plus, il y met en relief la dimension de la parole, à écouter et pour le dire, non pas le voir. Il y ajoute tout de suite :

« J'ai quelquefois à répondre à des cas comme ceux-là dans cette fameuse supervision de tout à l'heure que, plus simplement, nous appelons en français un contrôle (ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que nous croyons contrôler rien). Moi, souvent, dans mes contrôles – au début tout au moins – j'encourage plutôt l'analyste – ou celui ou celle qui se croit tel –, je l'encourage à suivre son mouvement. Je ne pense pas que ça soit sans raison que – non pas il se mette dans cette position, c'est très peu contrôlé – mais je ne pense pas que ça soit sans raison que quelqu'un vienne lui raconter quelque chose au nom simplement de ceci : qu'on lui a dit que c'était un analyste. Ce n'est pas sans raison, parce qu'il en attend quelque chose. » (LACAN, 1976, p. 46)

Dans le séminaire 23, Lacan (2007) mentionne que, lors d'une première étape, les contrôlés seraient comme des rhinocéros (des animaux qui attaquent à l'aveuglette, guidés par les oreilles). Dans un deuxième moment, Lacan chercherait à jouer de l'équivoque. Il vaut donc mieux que le contrôlé puisse s'éloigner du rapport de cas, pour qu'un espace s'y ouvre où il pourrait y produire quelque chose. Dans son premier séminaire, Lacan (1983) avait déjà fait un commentaire à cet égard. En effet, il demandait aux contrôlés d'éviter de trop comprendre. Dans le séminaire 10, il caractérise le contrôle selon une dimension d'action qui fait surgir, comme dans l'éclair, ce qui peut être repéré au-delà des limites du savoir (LACAN, 2005). En 1964, dans l'acte de fondation l'École freudienne de Paris, « un contrôle qualifié est assuré au praticien en formation » (LACAN, 2003), pour garantir aussi la protection de ceux qui seraient patients.

En ce qui concerne les différentes et successives dénominations – malgré les considérations de Roudinesco et de Plon (1998) exposant que le terme « contrôle » se serait imposé depuis la langue allemande, et après cela également en français et en espagnol, sous l'influence de Lacan, tandis que, sous l'influence de l'American Psychoanalytical Association, dans les pays anglophones le terme « supervision » aurait remplacé celui de l'allemand – Lacan a manifesté au moins deux fois son malaise par rapport à cette question, par exemple, lors de la conférence à l'université de Columbia déjà mentionnée, quand il déclare qu'il ne s'agit pas de contrôler rien. Dans le discours de Rome, Lacan (1998) affirmait que, en anglais, le terme « supervision » était utilisé davantage que le terme « contrôle ». Dans ce cadre, le seul consensus que l'on y peut retrouver, c'est que les termes présentent des problèmes et/ou des limitations : contrôle, analyse de contrôle, supervision, analyse quatrième, etc.

Un article paru dans la revue *Scilicet*¹ remarque qu'il n'existe pas d'essence du psychanalyste. Selon ce texte, un analyste ne devient un analyste qu'à la situation analytique, celle-ci comprenant l'analysant. En plus, l'analysant, lui, ne peut que se reconnaître comme tel lorsqu'il raconte quelque chose à un psychanalyste. Le contrôle y interviendrait pour jouer le rôle d'élément troublant, ce qui permet à l'analyste de reprendre la place d'analysant envers un autre analyste. Dans ce sens, ce mouvement empêche le jeu de reconnaissance mutuelle analyste-analysant. Le

¹ Selon la proposition de Lacan dans la même revue, cet article a été publié sans l'indication d'un auteur. Chez Jorge et Costa (2005), ce texte est attribué à Clavreul.

rôle du contrôleur semblerait à celui du narrateur : il est hors de la scène, mais il pose des questions pertinentes.

Lors de son intervention à l'École freudienne de Paris, Moustapha Safouan (1975) met en relief, dans ce texte qui est devenu une référence sur ce sujet, la troisième dimension du contrôle. Il souligne que, dans le contrôle, la dimension de l'être de l'analyste ne doit pas être ignoré. Il est essentiel que le désir de l'analyste, en tant que désir de saisir l'occasion, soit rassuré, au moins par rapport à l'analyste-contrôleur, ce qui peut aider à l'insertion dans le domaine du transfert.

Aussi, José Zuberman (2008) prend-il en considération l'intervention de Safouan à propos de l'analyse de contrôle. D'après lui, le sujet doit faire passer la lettre, en prenant pour base la parole/le discours, mais non pas la théorie ou son expérience préalable ; c'est le reste qui gêne l'analyste. En revanche, il est nécessaire que l'on fasse attention à l'existence d'une résistance de l'analyste-contrôleur. Également, l'étude d'Isidoro Vegh (2005) cherche quelques justifications pour la nécessité de l'analyse de contrôle dans la formation de l'analyste. Quelques raisons seraient contingentes, par exemple, la surveillance du jeune psychanalyste n'ayant pas encore fini l'analyse. D'un autre côté, la raison structural du contrôle serait liée au fait de bien exister des restes d'une analyse, même après sa fin. Ces restes sont la représentation de quelque chose qui manque et qui ne se résout que dans le réel.

En outre, Jerusalinsky (2005) ajoute que le contrôle met en évidence les trous, non seulement dans la parole, mais aussi dans l'écoute. Le contrôle doit parvenir à toucher la résistance de l'analyste ; par ailleurs, il s'agit d'une pratique obligatoire à tous les analystes, soit l'élève, soit l'analyste expérimenté. Par ailleurs, Brasil (2005) indique que, lors du contrôle, l'indicible, qui reste dans toutes les analyses, retrouve une voie de production. Ainsi, il est important que l'analyste mène le contrôle surtout quand il prétend connaître tout ce que le patient va dire. Selon Hoffmann (1996), la troisième fonction, en tant que subjectivité secondaire, se présente à l'intérieur de celui qui prend la fonction de contrôleur. Dans la mesure où le contrôleur est considéré comme une instance dans le registre symbolique – de l'Autre – borné par la formation analytique, il pourra lire ce que l'analyste en contrôle aura lu au moment de l'écoute.

Voilà quelques éléments fondant un schéma initial du thème ici développé. Après avoir exposé ce panorama, on tente d'examiner, d'après quelques notes prises dans trois séminaires de Lacan, le rôle du contrôle dans la psychanalyse.

Les outils en action

Lacan, dans le séminaire 15, à propos de l'acte psychanalytique, signale que le passage à la condition d'analyste est l'effet de l'analyse du sujet. Ainsi, le fait « d'avoir été un psychanalysant » (LACAN, 1967-8, p. 246) permet à l'analyste de devenir un sujet « averti » de sa condition. En effet, il ne peut pas se considérer comme producteur de son propre action. Or, cela impliquerait que la cause se trouve ailleurs, c'est-à-dire elle est dans le a (cela ressemble à ce qui a été présenté dans le séminaire 10 de Lacan portant sur l'angoisse). Il faut souligner ici la radicalité de la proposition de l'objet a : un objet perdu dans le moment où le sujet est constitué, ce qui résiste à l'assimilation signifiante et est considéré comme le fondement du sujet désirant.

C'est dans cette place que l'analyste se trouvera pour y entendre les demandes, soit un savoir, soit une maîtrise. Dans ce sens, en tant qu'averti, il cherchera à produire une torsion, une inflexion dans le discours mis en jeu. À partir de ce mouvement, les différentes possibilités d'intervention seront mises en place. En effet, il faut que chaque psychanalyste réinvente la psychanalyse, d'après ce qu'il a réussi à retirer du fait d'avoir été un temps psychanalysant.

Cette prise de position de l'analyste est déterminée par un acte du sujet qui, à la fin de son propre analyse, accepte le défi de retourner à restaurer le sujet supposé savoir. Lacan précise que l'acte instaure un point initial où il n'y en avait pas. Cela nous conduit au désir de l'analyste, un autre important sujet tellement discuté dans le séminaire 10. Or, le désir de l'analyste ne pourrait impliquer que dans le discours du psychanalyste (Lacan, 1992) ! Dans le domaine du contrôle, il s'agirait donc d'être averti de cette condition, au lieu de se dédier à penser si le patient a amélioré ou non et à quelle proportion.

C'est le rôle du contrôleur de prendre en charge ses responsabilités éthiques mises en jeu. Il doit aussi élaborer des voies pour franchir des obstacles et sortir des impasses dans l'analyse. En face à l'impossible, on n'y rencontre que l'acte. Jongler avec l'impossible nous permet non seulement de préciser ce qui se passe dans la scène analytique, mais aussi de trouver des chemins pour se livrer de ces obstacles. En utilisant les outils (les quatre discours proposés dans le séminaire 17), on s'en sert dans le contrôle et on peut donc recevoir une demande de maîtrise, de savoir, ou l'on peut se situer en face d'un moment de division du sujet. Dès lors, de différentes variations sont esquissées. Selon la spécificité de la situation clinique, il est possible que l'on y retrouve une vive circulation de discours et des interventions particulières pour chacun d'eux. Dans ce cadre, quelques questions se soulèvent : les sujets, qui sont-ils ? quelle place occupent-ils ? De quel discours il s'agit-il ?

« Après avoir été analysant », le contrôleur, quant à lui, pourra redresser son chemin, dès qu'il aura établi une torsion dans le discours où l'objet a représente une cause (du désir). L'agent à la place de commandant, c'est-à-dire le maître, le chef d'orchestre de tous ces discours, est l'objet a, ayant été placé là par quelqu'un averti par son expérience comme analysant. Les interventions peuvent accompagner les divers discours, mais dans des moments précis – et cruciaux – la marque de ce reste (a), laissé dans chaque sujet par l'expérience analytique (à travers le rôle du contrôleur) est comme l'agent du discours. Ce discours dirige et soutient le traitement de chaque sujet : lorsqu'il touche la transmission, il reste une référence de travail psychanalytique.

En guise de conclusion

L'un des consensus, non seulement entre Freud et Lacan, mais aussi dans plusieurs analystes, c'est que chaque analyste doit inventer son style d'intervention. Il n'y a pas de formules pour amener le sujet à parler de « ce qui vient à l'esprit ». Cela est considéré comme un état aussi proche que possible du rêve ou, du moins, de la rêverie. Il s'agirait d'une condition préalable à l'émergence de ce qui relève de l'inconscient, puisque, quand on parle sans réfléchir d'abord, on se retrouve en face de l'inattendu, ce qui peut être surprenant. Certes, il y a des positions classiques à propos des procédures techniques à cet égard, mais tous les analystes doivent en

prendre en considération pour qu'ils puissent trouver leur propre voie dans l'acte analytique. Dans ce contexte, cela serait l'une des façons de comprendre pourquoi Lacan (2003b) a écrit que « le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même », lorsqu'il ajoute « et avec quelques d'autres » à cette expression et remarque la fonction nécessaire du contrôle.

En ce qui concerne notre pratique du contrôle, nous nous avons toujours le souci d'encourager le clinicien à créer son style personnel d'assister un patient. D'où la naissance des responsabilités lors des prises de décisions. Ainsi, cette pratique semble-nous la plus adéquate pour donner une suite à ce que Freud, Lacan (et d'autres analystes) ont toujours essayé d'éclaircir : ils proposaient un modèle d'écoute représentant une solution personnelle, singulière, ne devant pas être considérée comme un modèle universel. Il s'agit également de distinguer les éléments appartenant au domaine du contingent (ce qui est délibéré dans l'acte analytique, dans le transfert, et qui peut rompre certaines règles) de ceux appartenant à celui de la structure du traitement. À ce propos, Robson Pereira (1998) souligne que chaque clinicien doit être responsable d'élaborer le contexte et la condition pour pouvoir mener un traitement selon son style.

Par ailleurs, comme Lacan l'a remarqué, lors d'une intervention au moment où l'analyste se refuse à l'acte, le contrôleur a un rôle crucial. Selon cet auteur, l'acte consiste à autoriser la tâche psychanalytique (LACAN, 1967-8, p. 140). On y observe justement une autre possibilité d'intervention du contrôleur sachant que ni l'enseignement d'une technique ni la communication d'un savoir pourront produire une inflexion dans le traitement mené par un analyste en contrôle.

Enfin, le désir de l'analyste, comme l'a dit Safouan, se manifeste en « saisir l'occasion » à partir du moment où l'acte se présente, comme un éclair, dans la mesure où nous sommes avertis en fonction de la marque « d'avoir été analysant ». Le clinicien pourra prendre les risques de l'acte, soit en analyse, soit en contrôle. En somme, d'après Hoffmann, le clinicien ne doit pas hésiter. Comme l'a précisé Lacan, il faut que l'analyste aie un désir comme décidé.

Brasil, M. A. (2005) "Entrevista com Maria Ângela Brasil" [Entretien avec Maria Ângela Brasil] in *Correio da APPOA*, 142, 12, Porto Alegre, p. 20-2.

Colonomos, F et alli (1985) *On forme des psychanalystes. Rapport original sur les dix ans de l'Institut Psychanalytique de Berlin 1920-1930*. Paris, L'Espace Analytique, Denoël.

Deutsch, H. (1960[1927]/2001) "Supervisão"[Le contrôle]. In *Opção Lacaniana*, 31, São Paulo, p. 67-81.

Freud, S. (1976) (1919/1976) "Sobre o ensino da psicanálise nas universidades"[À propos de l'enseignement de la psychanalyse à l'université], in *Edição standard brasileira das Obras psicológicas Completas de Sigmund Freud*. Rio de Janeiro, Imago, vol. XVII.

Jerusalinsky, A. (2005) "Entrevista com Alfredo Jerusalinsky." [Entretien avec Alfredo Jerusalinsky] in *Correio da Appoa*, 142, 12, Porto Alegre, p.17-9.

Jorge, M.A.C. & Costa, T. (2005) "Entre supervisão e controle: a psicanálise no SPA da universidade [Entre la supervision et le controle: la psychanalyse dans une clinique-école]. In: Altoé, S. & Lima, M. M. (orgs.) *Psicanálise, clínica e instituição*. Rio de Janeiro, Rios Ambiciosos.

Kessler, C. H. (2009) A supervisão na clínica-escola: o ato no limite do discurso [Le controle dans la clinique-école: l'acte au limite du discours]. Rio de Janeiro, PPG em Teoria Psicanalítica/UFRJ. Tese de Doutorado.

Lacan, J. (1967-8) O ato psicanalítico [L'acte psychanalytique]. Publicação não comercial.

Lacan, J. (1976) “Le symptôme (Conférences et entretiens dans des universités nord-américaines – Columbia University)”, in Scilicet, n° 6/7, Paris, déc, p. 42-52.

Lacan, J. (1983) O seminário, livro 1: os escritos técnicos de Freud [Le séminaire I: les écrits techniques de Freud]. RJ, Zahar.

Lacan, J. (1992) O seminário, livro 17: o avesso da psicanálise 1969-1970 [Le séminaire 17: l'envers de la psychanalyse]. RJ, Zahar.

Lacan, J. (1995) Conclusões – Congresso sobre a transmissão – [Conclusions – Congrès sur la transmission] Paris 6-9 de julho de 1978, in Documentos para uma escola II – Lacan e o passe. RJ, Letra freudiana, XIV, 0.

Lacan, J. (1998) “Função e campo da fala e da linguagem em psicanálise” [La fonction et le champ de la parole et du langage dans la psychanalyse], in Escritos. Rio de Janeiro, Jorge Zahar.

Lacan, J. (2003) “Ato de fundação” [L'acte de fondation], in Outros Escritos. Rio de Janeiro, Jorge Zahar.

Lacan, J. (2003b) “Proposição de 9 de outubro de 1967 sobre o psicanalista da escola” [Proposition du 9 octobre 1967], in Outros Escritos. Rio de Janeiro, Jorge Zahar.

Lacan, J. (2005) O seminário, livro 10: a angústia [Le séminaire 10: l'angoisse]. 1962-3. RJ, Jorge Zahar.

Lacan, J. (2007) O seminário, livro 23: o sinthoma [Le séminaire 23: le sinthome]. 1975-6. RJ, Jorge Zahar.

Leclair, S. (1991) État des lieux de la psychanalyse. Paris, Albin Michel.

Pereira, R. (1998) “O que é um psicanalista ou observações a respeito da instituição como terceiro” [Qu'est-ce qu'un psychanalyste? Des observations à propos de l'institution comme troisième], in Ato e interpretação – Revista da Associação Psicanalítica de Porto Alegre. Porto Alegre, n° 14.

Roudinesco, E. & Plon, M. (1998) “Supervisão” [Le contrôle], in Dicionário de psicanálise. Rio de Janeiro, Jorge Zahar.

Safouan, M. (1975) “Vers une théorie de l'analyse du contrôle” in Lettres de l'École Freudienne de Paris, 16. p. 205-19

Safouan, M., Julien, P. & Hoffmann, C. (1996) O mal estar na psicanálise [Le malaise dans la psychanalyse]. Campinas, Papyrus. Scilicet. (1976) “D'un discours à l'autre, l'institution dite du contrôle”, in Scilicet, n° 6/7, déc. Paris, Seuil. p. 204-22.

Vegh, I. (2005) “A análise de controle” [L'analyse de contrôle], in Revista da Associação Psicanalítica de Porto Alegre – Onde fala o analista. Porto Alegre, Appoa, n° 29.

Zuberman, J. et al. (2008) Análise de controle [L'analyse de contrôle], Porto Alegre, CMC.